Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 457

Artikel: Premier août - Premier septembre

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262005

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A.

27 JUILLET 1935 — GENÈVE VINGT-TROISIÈME ANNÉE. — No 457.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, Crêts de Pregny
ADMINISTRATION
Mlle Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 5.—
ÉTRANGER . » 8.—
Le numéro .. » 0.25
Les abonnements partant du 1er janvier. A partir de Juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
La ligne ou son espace : 40 centimes
Réductions p. annonces répétées

La Suisse n'existe que parce que les Suisses le veulent ; les Suisses ne le voudront qu'autant qu'ils auront intérêt à le vouloir ; ils n'auront intérêt à le vouloir que par la liberté.

Eugène RAMBERT.

Premier août - Premier septembre

Il est fâcheux que le Conseil Fédéral, du moment qu'il a choisi pour la votation sur la revision de la Constitution une date si peu propice à toute campagne d'orientation et d'éducation, ne l'ait pas alors avancée encore, de façon à la rapprocher davantage du 1er août. Car sans doute se serait-on, dans bien des milieux, mieux rendu compte de l'importance de cette votation pour l'avenir du pays, et la manifestation que le Groupement *La Femme et la Démocratie* prépare pour le 1er septembre aurait revêtu sa pleine signification patriotique.

En effet, et en réponse à ces jeunes, qui, de tout le feu de leurs vingt ans frais émoulus, vous déclarent que « au-dessus de la démocratie, il y a le pays », ne convient-il pas de demander, à notre tour, ce que serait le pays sans la démocratie? Le pays, ce ne sont pas seulement les « glaciers sublimes » chantés au retour des courses scolaires; pas seulement les champs de rhododendrons drus sous le grand soleil de juillet, ni les cimes blanches découpant le ciel de leurs arêtes aigues, ni la nappe bleue ou verte des lacs, ni les forêts, les prairies et les vergers, ou encore les vieilles petites cités ceinturées de remparts et coiffées de donjons pointus. Le pays, c'est aussi notre vie actuelle, vie industrielle, vie agricole, vie intellectuelle, vie scientifique, vie sociale, sur toutes les manifestations de laquelle influe chaque jour notre organisation démocratique; le pays, c'est aussi notre histoire, qui ne fut point démocratique d'un bout à l'autre, tant s'en faut! mais qui compte néanmoins des pages sur la lutte pour l'indépendance, pour l'égalité entre citoyens, pour le droit à la pensée libre, à la parole libre, dont nous pouvons, autant que d'autres peuples, être fiers; le pays, ce sont encore nos traditions de responsabilité de chacun — nous voudrions pouvoir dire aussi : de *chacune*... — à l'égard de la chose publique, qui font que nul n'a le droit, non seulement de s'en désintéresser mais encore de placer ses intérêts propres au-dessus de ceux de la collectivité. Le pays, c'est tout cela, et je vous jure bien que dans une Suisse réactionnaire, à libertés restreintes, sans garanties suffisantes des droits individuels, sans système législatif représentatif, soumise à un gouvernement fort, fût-il même paternel à la façon de ces pères de famille de jadis qui aimaient bien parce qu'ils châtiaient bien — je vous jure qu'aucune, parmi nous, ne pourrait ni ne voudrait plus célébrer un Premier août, qui, subsistant comme fête nationale, ne serait plus en même temps la fête de la démocratie !

Et c'est pour cette raison que, s'il avait été possible de faire coïncider avec le 1er août notre manifestation féminine en faveur de la démocratie, le véritable caractère de cette dernière aurait davantage été marqué. Mais puisque la date de la votation ne nous le permet pas, pouvons-nous demander à toutes celles qui nous lisent de venir avec nous évoquer en ce 1er septembre prochain les sentiments qui les émeuvent le 1er août? Chez nos Confédérées de langue allemande, ce sera à Bâle, à Berne, à Zurich; chez nous, Romandes, ce sera à Lausanne, comme nous l'avons déjà annoncé, que toutes, Genevoises et Vaudoises, Jurassiennes et Neuchâteloises, Fribourgeoises et Valaisannes, nous nous retrouverons l'après-midi de ce dimanche-là. Nous l'espérons, dans la salle du Grand Conseil, pour l'obtention de laquelle Mlle Fonjallaz, la présidente des Unions de Femmes du canton de Vaud, fait actuellement des démarches. La cérémonie sera présidée par Mme de Montet (Vevey) présidente en exercice de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses; trois orateurs sont prévus, représentant différentes tendances et autant que possible différents cantons romands, qui nous diront comment, selon eux, la démocratie sera le mieux défendue: en revisant ou en refusant de reviser. Une résolution sera ensuite votée, la même à Lausanne qu'à Bâle, Berne et Zurich, qui, sans prendre position pour ou contre la revision, exprimera notre regret d'être exclues de cette importante votation, et notre espoir ardent que, et quelle que puisse être la décision du 8 septembre, continuent à être garantis par la charte nationale ces principes de responsabilité personnelle, de liberté individuelle, d'égalité, de tolérance, et d'humanité, qui constituent le bien le plus précieux de la Confédération suisse. Puis un chant commun, et ce sera tout. Cela sera très-simple, et cela pourra être très beau — si chacune le veut. Et chacune le voudra.

Au revoir donc, lectrices, en ce premier septembre, qui sera pour nous, femmes suisses passionnément attachées à l'idéal de la démocratie, notre véritable premier août de cette année 1935.

E. Gd.

Pour tout renseignement complémentaire sur l'organisation de cette Journée féminine romande de la Démocratie, s'adresser au Secrétariat romand (Mlle Kammacher, avocate), 1, rue des Moulins, Genève.

Vacances...

Pour raisons financières (notre budget ne prévoit en effet la publication que de 24 numéros par an) aussi bien que pour permettre à son état-major (rédactrice, collaboratrices, traductrices) de prendre quelques semaines de ce repos qui donne plus d'ardeur ensuite au travail, et conformément à la tradition établie depuis bien des années, le MOUVEMENT FÉMINISTE suspendra sa parution durant le mois d'août. Le prochain numéro portera donc la date du 31 août, la votation du 8 septembre sur la revision de la Constitution fédérale, comme les importantes réunions internationales de Genève au début de septembre, lui imposant cette date pour reprendre sa parution.

Toutefois, ces semaines de vacances ne valent pas pour notre Administration qui ne demande au contraire qu'à enregistrer de nombreux abonnements nouveaux et à mener à bien toute la propagande que l'on voudra lui signaler. Nos lecteurs peuvent donc écrire sans hésitation, (14, rue Micheli-du-Crest) soit pour annoncer des abonnements, soit pour demander des numéros spécimens, soit encore pour indiquer des personnes susceptibles de s'abonner, en bref pour toute démarche tendant à une diffusion toujours plus grande de notre journal.

Lire en 2me page:
M. F. *Les femmes et la Société des Nations.* II. *Contre la traite des femmes.*
Bureau de Genève de l'Alliance Internationale pour le Suffrage.

En 3me et 4me pages:
Le droit au travail de la femme en Belgique.
Le Congrès d'Istamboul : quelques résolutions (fin).

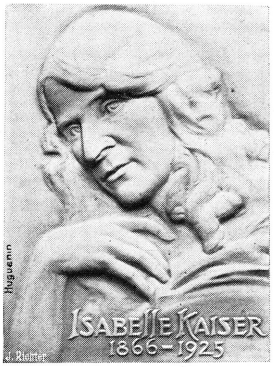

Cliché Schweizerfrau

Plaquette commémorative exécutée à l'occasion de l'inauguration du monument d'Isabelle Kaiser à Beckenried (Lac des Quatre-Cantons), monument dédié à la mémoire d'une de nos plus remarquables femmes poètes suisses.

N. Schreiber-Favre, avocate: *A propos d'un récent arrêt du Tribunal Fédéral.*
Publications reçues. — Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:
Glané dans la presse.

Notes féministes sur la XIXe Conférence du travail

(Genève, juin 1935)

II. [1]

Deux tâches spéciales attendent les déléguées féminines à la Conférence:

1o S'occuper de toutes les questions concernant la protection des ouvrières, et veiller aux intérêts des divers groupes de travailleuses féminines;

2o favoriser sur le plan international la solu-

[1] Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

Les femmes et les livres

La jeunesse de Katherine Mansfield

Vient de paraître sous ce titre la traduction française du beau livre dû à la collaboration de Ruth Mantz et de J. Middleton-Murry [1]. La genèse de l'œuvre est intéressante: une jeune poétesse californienne, Miss Ruth Mantz, fervente admiratrice de Katherine Mansfield, n'avait plus qu'un désir: retrouver la jeunesse de l'écrivain génial, « la lueur vagabonde et brisée », qu'elle laissa derrière elle. Ce que nous savions jusqu'ici des années de jeunesse, l'écrivain nous l'avait dit dans ses nouvelles, mais fragmentairement et sans ordre de lieu et de temps. Grâce à la générosité d'un éditeur américain, Miss Mantz fit le tour du monde à la recherche des souvenirs que Katherine avait laissés dans l'esprit et le cœur de tous ceux qui l'ont approchée, tant en Nouvelle-Zélande qu'à Londres. Elle a glané ainsi de beaux épis, et elle en dénoue la gerbe pour nous sans un mot superflu, sans un commentaire, sans un jugement. J'ai rarement vu quelqu'un savoir s'effacer comme elle derrière sa documentation.

Ce livre, remarquablement bien traduit par Mme Madeleine Guéritte, — la traductrice des admirables *Lettres* de Katherine Mansfield, — situe, complète et éclaire ce que nous savions déjà de l'écrivain, et nous donne, en outre, des précisions nombreuses sur ses ancêtres, ses proches, son milieu, dans l'île lointaine, et l'éducation qu'elle y reçut. Nous voyons le bébé né le 14 octobre 1888 par un matin de grande tempête, comme créé par la mer et le vent. De cet « enfant marin » elle dira dans un de ses poèmes de jeunesse:

Dans le vaste monde vous l'avez envoyée, ô mère!
Vous avez fait son corps de corail et d'écume,
Roulé une onde dans la sombre masse de ses [cheveux,
Et l'avez enlevée loin des siens.

Par son père, elle descendait d'une lignée de gens d'esprit, cultivés, doués du sens de l'humour et de la fantaisie. Une de ses cousines était la comtesse d'Arnim, l'auteur si connu de *Elisabeth and her German Garden*. Mais cette extraordinaire fillette, vivant avec trois sœurs et un frère dans une famille saine et heureuse, trouva moyen très tôt de connaître l'isolement. « Elle était de ces êtres solitaires qui doivent découvrir (au prix de quelles peines !) que bien peu nombreux sont ceux qu'on peut compter parmi *les siens*. Elle était de ces êtres rares qui doivent créer leur propre monde. »

Kathleen Beauchamp — car tel est son véritable nom — fréquente l'école dès sa cinquième année, et gagne à huit ans le prix de composition pour un récit intitulé: *Un voyage en mer*. Elle porte alors des lunettes derrière lesquelles ses yeux sombres paraissent encore plus déconcertants, et les grandes personnes se sentent devinées, inconfortablement percées à jour, par cette enfant bizarre. De son côté, et chaque jour davantage, elle se sentait différentes des autres, s'appelant elle-même « l'enfant dépareillé » ou le « vilain petit canard », et des forces obscures la poussaient vers des destins encore inconnus. En attendant, elle s'était créé des compagnes imaginaires, et un pays d'élection qu'elle nommait: *au delà des montagnes bleues*, cultivant ainsi la faculté précieuse — dangereuse aussi — de s'évader en rêve vers le monde du silence. Cette évasion, elle l'accomplit toute sa vie.

A quatorze ans, elle joue du violoncelle, et s'enthousiasme pour un musicien, jeune prodige d'une année plus âgé qu'elle, Arnold Trowell. Un an plus tard, ses parents l'installent à Londres, avec deux de ses sœurs, au *Queen's College*, et dès lors une correspondance régulière s'échange entre les juvéniles amoureux. A ce moment de sa vie, l'ambition de Kathleen la portait à devenir une bonne musicienne, et elle s'identifiait avec son cher violoncelle jusqu'à s'habiller en brun, quand elle en jouait, pour faire vraiment corps avec lui ! Elle ne pensait pas beaucoup à la littérature, quand l'un de ses professeurs la convia régulièrement aux réceptions que sa femme et lui donnaient chaque semaine, où elle rencontra des poètes, des artistes et des journalistes, et entendit de la musique moderne, ou une pièce d'Oscar Wilde, dans un salon d'une esthétique dernier cri. Le grand service que rendit à la jeune Beauchamp ce professeur fut de libérer son imagination; il la poussa à écrire des vers; et Wilde, Verlaine et d'autres décadents devinrent alors les dieux du futur écrivain.

Notons ici que, si l'Angleterre enseigna à la future Katherine Mansfield la manière d'écrire, c'est uniquement à la Nouvelle-Zélande, son pays, qui, dit-elle, « était dans la moelle de ses os», qu'elle emprunta les sujets et les héros de ses nouvelles. Cependant, de retour en son île, en 1906, après trois ans de séjour à Londres, la jeune fille ne se consola pas d'avoir été arrachée à la vie londonienne, au cercle de ses amis, aux multiples occasions de développement et d'épanouissement. « Je ne reconnais plus mes filles, gémissait son père; il me semble les avoir perdues. » Et Kathleen, de son côté, disait: « Je vais me rendre tellement insupportable qu'on sera bien forcé de me renvoyer en Europe. » Il faut dire à sa décharge qu'elle ne trouvait à Wellington ni une distraction, ni une relation intellectuelles, pas un tableau et pas un livre. Autour d'elle on ne parlait que de bébés et de confitures, et sa vie lui paraissait être celle d'une recluse. Quelle existence pour une ardente jeune créature, consciente des forces qu'elle porte en elle, et qui s'était assigné comme but d'être célèbre d'ici deux ans ! On ne respectait pas même son désir de travailler. Alors déjà elle aurait pu écrire ce passage d'une de ses futures let-

[1] Chez Stock; 3.70 fr. suisses.